



Projet AGRI-TRANS: Transparence dans la formation professionnelle agricole

Les standards européens dans la pratique, expliquées à l'exemple du technicien
d'élevage porcin

05-03 – 06-03-2009

**Rapport national concernant le système de formation générale et agricole
expliqué à l'exemple du technicien d'élevage porcin**

Espagne (FAA-CC.OO)

présenté lors du séminaire régional à Paris



GD Bildung und Kultur

Programm für lebenslanges Lernen

**Questionnaire concernant le système de formation national
(dans le cadre du projet Agritrans)**

LES REPONSES DE LA FEDERACION AGROALIMENTARIA CC.OO. ESPAÑA

Introduction

Les réponses concernent le secteur de la transformation, un secteur dans lequel travaillent pratiquement tous les membres et salarié(e) représentés par l'organisation.

Entreprise et société autonome	Nombre de salariées	Membres	Observations et tendances
El Pozo. (Murcia)	3300	700 chez CC.OO., 200 dans d'autres syndicats. Env. 27%	actuellement en conflit, accumulation de désaccords dans divers domaines: découpe, emballage, logistique etc. L'entreprise rend les salariés responsables.
Campofria. (Castilla y Leon)	3000	900, excl. CC.OO. env. 30%	Société fondée récemment avec Smithfield, qui détient 51% des actions. Est devenue le groupe le plus important du secteur dans l'UE.
Guissona (Cataluña)	2300 ouvriers/ouvrières, majoritairement dans l'agriculture pour la production alimentaire, mais aussi d'autres	700 , env.. 30%	a développé une activité dynamique de distribution directe, essentiellement dans les petits magasins de quartier. Presque 1000 magasins.
Coren (Galicia)	5000 ouvriers/ouvrières, bon nombre d'entre eux dans la production de volaille et d'œufs	pas d'organisation syndicale	pas d'organisation syndicale

En Europe, il existe des différences entre les systèmes de formation, et ces différences peuvent être très importantes. C'est pourquoi il n'est pas aisé de comparer les cursus de formation. Nous avons conçu ce questionnaire pour étayer les discussions au cours des quatre séminaires régionaux organisés dans le cadre du projet AGRI-TRANS

Tout d'abord, il nous semble important de saisir les qualifications nécessaires dans les différents pays pour pouvoir exercer le métier d'éleveur d'animaux (élevage porcin) et d'enregistrer les souhaits d'amélioration que salarié(e)s formulent dans le cadre de la formation .

Par ailleurs, nous voulons collecter le plus possible d'exemples de bonnes pratiques (good practice) qui pourront nous aider à continuer à développer l'image de l'éleveur au niveau européen.

L'importance de l'agriculture

Quelle position l'agriculture occupe-t-elle dans votre pays ? (pourcent du PIB, nombre de salarié(e)s,...)

Le secteur de l'agriculture pour la production alimentaire représente 2,4 du PIB de l'Espagne, et 14% des salarié(e)s. En 2006, ce nombre de salarié(e)s était de 500.000 personnes, travaillant dans 31.800 entreprises.

Quelle est l'importance l'élevage/de l'élevage porcin dans l'économie de votre pays? (nombre de porcs d'élevage...)

Avec 30%, l'élevage porcin représente la partie la plus importante de la production de viande. Le cheptel porcin total s'élève à 25 millions d'animaux, ce qui correspond à 3,2 tonnes de viande pour un montant de 4,4 milliards d' €. La tendance va à une croissance, en 2008 elle était de 4%.

La production végétale représente, selon les sources, entre 60% et 65% de l'agriculture, la production d'animaux environ 35%. Les deux secteurs sont étroitement liés, puisqu'une majeure partie des céréales produites (et importées) sert à l'alimentation animale. Les dix branches essentielles de la production agricole globale se répartissent de la façon suivante:

	MAPA (moyenne 2002-2004)	INE* (2001-2003)
Légumes	17,8%	16,9%
Fruits	13,9%	15,1%
Élevage porcin	10,5%	11,2%
Céréales	11,8%	10,2%
Huile d'olive	6,5%	6,1%
Élevage bovin	6,3%	5,9%
Production laitière	5,7%	6,1%
Élevage ovin et caprin	4,4%	5,1%
Volailles	3,9%	3,0%
Végétaux industriels	3,6%	4,0%

*Instituto Nacional de Estadística (équivalent INSEE)

D'un point de vue économique, le secteur le plus important de l'élevage est représenté par l'élevage intensif (porcs, vaches laitières et volaille). Cela a une influence décisive sur la production des céréales et des plantes qui forment le stock basique de l'alimentation de plus de 25 millions de porcs.

Combien de personnes travaillent dans l'élevage (de porcs), et combien sont salarié(e)s? Y-a-t-il un besoin de main d'œuvre dans cette branche?

La population travaillant dans l'agriculture est très âgée comparée à la moyenne EU-15 et EU-25. Le manque de relève par la génération suivante est probablement dû aux coûts élevés d'une installation, au faible revenu en comparaison des autres secteurs d'activité ou au manque d'attrait d'une vie en espace rural (souvent éloigné des services et des infrastructures).

Le secteur agraire (cultures, élevage, chasse et sylviculture) a employé ces dernières années environ un million de personnes en moyenne (la tendance est à une stabilisation), ce qui représente un pourcentage élevé en comparaison des autres pays de l'UE. Environ un quart des salariés sont des femmes.

Ces dernières années, le nombre des salarié(e)s du secteur agricole a augmenté, pour atteindre un peu moins de 30%. Il faut souligner que de plus en plus d'immigrés travaillent comme salarié(e)s agricoles, et ils contribuent au rajeunissement de ce secteur.

En Espagne, le secteur agricole doit s'efforcer d'améliorer le faible niveau de formation des cultivateurs et éleveurs, situé nettement en dessous de la moyenne européenne. Ce faible niveau de formation a plusieurs conséquences : absence d'envie d'entreprendre, manque des connaissances nécessaires pour la vente et la valeur ajoutée des produits, faible utilisation des technologies de communication et d'information comme instruments de gestion et d'administration.

Existe-t-il d'autres champs d'activité pour les métiers de ce secteur (service public, recherche..)?

[pas de réponse]

Existe-t-il un manque de main d'œuvre qualifiée dans l'élevage (porcin) ?

Oui, c'est probablement le problème principal de certains des plus grands groupes. Le conflit de productivité qui règne actuellement à El Pozo est probablement dû à un manque d'investissement dans la formation et le fait que, par conséquent, on ne confie aucune responsabilité aux ouvriers non qualifiés. Majoritairement, les salariés suivent les modes d'emploi et les règlements relatifs aux appareils et machines quand ils exécutent leur travail. Le manque de formation est évident dans toutes les entreprises et les centres.

Quelles sont les conditions de travail des salariés?

(horaires, salaires, sécurité, hygiène ...)

Il existe une convention collective garantissant un salaire minimal de 1000€ ; elle s'applique à 77.000 salariés et 4.000 entreprises. Cette convention sert de base aux améliorations et accords conclus par les différents centres et entreprises.

Quel est le taux de syndicalisation ?

Le nombre des membres est parmi les plus élevés du secteur de l'agro-alimentaire. Dans les grandes entreprises, le nombre atteint 30%.

Quelles sont les exigences des syndicats pour améliorer les conditions de travail?

Une harmonisation des salaires entre les différents centres et entreprises d'un même groupe.

La conception et l'implémentation de mesures de prévention des risques, qui sont très élevés dans les abattoirs et les entreprises de découpe.

La formation professionnelle en Espagne

Comment est structurée la formation professionnelle dans votre pays?

(dans les écoles et/ou en entreprise? Combien d'années? Quels sont les diplômes de fin de formation? Quelles sont les possibilités de formation permanente? Qui est compétent pour le développement du système de formation? Les syndicats ont-ils la possibilité d'intervenir? Quelles sont les conditions de financement et de subvention dans la formation et la formation continue permanente? Quelle importance a la discussion européenne sur la formation dans votre pays (stratégie de Lisbonne)?

La formation professionnelle au niveau intermédiaire sous l'égide du ministère de l'enseignement, diplômes d'état

- Pour avoir accès à une formation de niveau intermédiaire, l'étudiant doit avoir terminé sa scolarité secondaire obligatoire (*Educación Secundaria Obligatoria*, comparable au niveau Seconde, 10 années de scolarité).
- Les formations pratiques en entreprise sont obligatoires ; elles ont contribué à améliorer les rapports entre les centres de formation et les entreprises et à faciliter l'accès des jeunes diplômés au marché du travail.
- Un grand nombre de jeunes commence une formation plus avancée, une partie d'entre eux continue jusqu'à l'université. Pendant l'année scolaire 2004-2005, 8,3% des étudiants d'université étaient issus de ce type de cursus.
- Ces dernières années, de plus en plus de femmes ont commencé une formation intermédiaire. En 2000-2001, elles représentaient 46% des jeunes en formation, en 2006-2007 leur nombre a atteint 49%. Dans les cursus de formation supérieur (universités) le nombre de femmes dépasse même celui des hommes: en 2007-2008, 51% des immatriculés étaient des femmes.
- Financement par le budget général de l'état par l'intermédiaire du ministère de l'éducation.

Formation professionnelle pour l'emploi, sous l'égide du ministère du travail

- Bien qu'introduite tardivement et liée à l'entrée dans l'UE, ce type de formation s'est rapidement développée ; aujourd'hui, elle est reconnue au niveau européen. Aujourd'hui, ce type de formation est largement reconnu par les entreprises, les salariés et les demandeurs d'emploi. Ce dernier aspect correspond à une évolution récente, car jusqu'il y a peu, les offres de formation pour les demandeurs d'emploi et la formation professionnelle continue destinée aux salariés étaient séparées.

- Financement par : le budget général de l'état par l'intermédiaire du ministère du travail
- Contribution des salariés (Cuota de Formación Profesional)
Fonds social européen

La formation de technicien d'élevage (porcin) ou du technicien d'élevage spécialisé en élevage porcin

Voir document "Cualificaciones Profesionales" (qualifications professionnelles)

Quelles conditions faut-il remplir pour voir accès à une formation technicien d'élevage (porcin) ou du technicien d'élevage spécialisé en élevage porcin?

Cours pour jeunes agriculteurs, futurs éleveurs/producteurs, pas de conditions spécifiques pour les salariés des abattoirs ou de la transformation.

Quelle est la durée de la formation?

Les unités de formation continue sont proposées à intervalles irréguliers, et leur contenu reste limité. Dans le syndicat, en 2008, la formation a été suivie par ... [pas de nombre] salariés du secteur, dont la plupart travaillent à El Pozo. Le nombre d'heures de formation se situe la plupart du temps entre 20 et 30.

El Pozo ne forme pas ses ouvriers, seulement les cadres et les salariés spécialisés. Les ouvriers participent exclusivement aux programmes de formation proposées par les syndicats, organisées en dehors des heures et du lieu de travail. La plupart du temps, les organisations n'ont aucun lien avec le lieu de travail.

Où la formation se passe-t-elle ? (en entreprise, dans les centres de formation de l'état, dans d'autres institutions de formation...)

Essentiellement dans les entreprises.

Quelles qualifications (connaissances, capacités, etc.) les apprenants acquièrent-ils au cours de la formation? (contenus et méthodes de formation)

Voir annexe "Cualificaciones" (qualifications)

Comment est assurée la qualité de la formation ? Qui fait passer les examens ?

Il n'y a pas de règlement légal.

Parfois, les apprenants passent des contrôles organisés par l'état, ou ils remplissent des questionnaires au cours de la formation.

Quels sont les manques à combler et les modifications à réaliser pour améliorer la formation ?

Bon nombre d'ouvriers hautement qualifiés sont employés à des postes ne correspondant pas à leur qualification, ou sont sans emploi. Le faible nombre d'ouvriers qualifiés correspond à une faible demande de qualification de la part des entreprises. Au fil du temps, entre le système de formation et les sites de production, cela a engendré un équilibre au niveau le plus bas. La spécialisation des salariés se fait dans les différentes entreprises. Dans bon nombre de cas, les compétences acquises sont très spécifiques et ne peuvent être généralisées ; cela limite considérablement la mobilité du salarié sur le marché du travail. L'intégration et l'interaction entre les institutions de la formation au niveau intermédiaire et la formation pour l'emploi sont compliquées, cela est dû entre autres à des facteurs tels que :

1. La double dépendance de la formation professionnelle : la formation au niveau intermédiaire dépend du ministère de l'éducation, des affaires sociales et du sport, la formation pour l'emploi, elle, dépend du ministère du travail et de l'immigration. Cette séparation continue dans les régions autonomes (unités administratives espagnoles, comparables au l nder), o  les minist res (r gionaux) de l' ducation et du travail se partagent la formation.
2. La difficult  d' tablir un syst me central compatible avec la d centralisation [l'administration de l'Espagne] qui exige le transfert de comp tences sur les r gions autonomes. Le manque d'entente entre les deux niveaux administratifs (centralis  et autonome). La d centralisation a bon nombre d'avantages, entre autres une meilleure capacit  de s'adapter au march  du travail local et aux conditions locales. Mais s'il n'y a pas de coordination, cela pourrait conduire   un effritement du syst me et   des doublons dans les institutions et les comp tences.
3. Les programmes de formation pour les salari s occupant un emploi sont, certes, destin s   de nombreuses entreprises, mais d'une fa on tr s d s quilibr e si on consid re la taille de ces entreprises. Moins de 8% des entreprises de moins de 10 sont concern es, contre 75% des entreprises de plus de 500 salari s.
4. Il faut d passer ce type d'obstacles, sp cialement   l' poque actuelle,   laquelle l' mergence d'une « soci t  du savoir », la globalisation des march s et les modifications des mod les de production repr sentent de nouveaux d fis. C'est pourquoi le syst me de formation professionnelle doit s'attaquer   des t ches telles qu'une acquisition de comp tences et une harmonisation d'un mod le de formation tout au long de la vie. Comment certifier la qualification de salari s sans dipl me de formation mais poss dant une grande exp rience de travail : c'est une des questions que ce type de formation va soulever dans les ann es   venir.

Quelles sont les possibilit s de formation continue/sp cialisation ? Qui peut-en profiter ?

Il s'agit essentiellement de cours de formation continue, des s minaires d'un jour et des cours   distance organis s par la Federaci n Agroalimentaria de CC.OO. via des plateformes ou d'autres m dias, et destin s aux salari s des diff rents secteurs.

Existe-t-il de très bons exemples de formation ? Où s'organisent-ils et comment se distinguent-ils ?

La société Campofrío Burgos est un bon exemple ; l'entreprise prévoit 20 heures de formation par an et par salarié(e), à suivre pendant les heures de travail. Ces cours sont assurés par les spécialistes internes ou externes dans le centre de formation de l'entreprise ; ils traitent les sujets suivants : protection au travail, désossage, Premier Secours, Communication/Reporting, Analyse de marché. Les salarié(e)s en charge de l'entretien des machines suivent un volume de 40-60 heures de formation par an.

Quelles sont les exigences des salarié(e)s concernant l'amélioration de leur formation?

Une formation en lien avec le programme *Acción Sindical*.

Les certificats de travail et les attestations de qualification représentent un grand progrès dans la formation professionnelle. La reconnaissance de la formation au niveau européen et la validation de l'expérience professionnelle permettent la reconnaissance de la compétence professionnelle des salarié(e)s. Il est nécessaire de créer un lien entre les cadres nationaux et les qualifications professionnelles. Cela doit se faire par l'intermédiaire de la *Comisiones Paritarias Sectoriales* de la *Fundación Tripartita para la Formación en el Empleo* [instance nationale tripartite pour la formation et l'emploi.]. La *Federación Agroalimentaria de CC.OO.* s'est déjà prononcé pour un tel rapprochement, et elle a appelé les autres membres de la *Paritaria* à se mettre au travail.

De quels aspects faut-il tenir compte dans le cadre de la discussion européenne pour assurer une comparabilité des formations?

Cette dernière décennie, le nouveau contexte social et économique caractérisé par une rapide globalisation de l'économie, l'entrée des technologies d'information et de communication dans tous les domaines de la vie, et les changements dans l'organisation du travail exigent des réformes de la formation professionnelle initiale et continue. Ces changements ont conduit à une plus forte imbrication entre production et formation. Le procédé développé en Espagne est une proposition qui montre à quoi un système européen de qualification pourrait ressembler. Il a été mis au point à l'aide d'une analyse fonctionnelle tenant compte des exigences concrètes du secteur de la production, en incluant les acteurs sociaux ; grâce à cela, ce procédé pourrait être reconnu.

Quels contenus/éléments un futur *Agripass* devrait-il avoir?

Cet aspect sera analysé prochainement par la *Federación Agroalimentaria de CC.OO.*, en tenant compte des exigences du secteur.

Qualification	Production porcine intensive
Secteur	Agriculture
Niveau	2
N° d'identification	AGA002_2
Version	5
État	publié

Qualification générale

Pouvoir produire et élever des porcs en élevage intensif, conformément aux législations applicables et selon des procédés spécifiques pour une production efficace de porcelets, de porcs charcutiers et de porcs d'engraissement. Connaissances et application des critères pour le maintien de la santé des animaux, des mesures de protection au travail, de critères environnementaux et d'hygiène alimentaire.

Unités de compétence

- UC0004_2: Élevage de jeunes truies, de jeunes verrats et de porcelets (Phase 1)
- UC0005_2: Élevage de porcs de reproduction et d'engraissement (Phase 2 et 3)
- UC0006_2: Installation et maintenance d'appareils, de machines et d'équipements pour la production porcine.

Cadre de travail

Secteurs de travail

L'activité professionnelle peut être exercée en qualité de salarié ou travailleur indépendant, dans de petites, moyennes ou grandes entreprises. Ces dernières peuvent être classées en :

- Production agricole
- Production porcine
- Prestataires de service pour l'élevage
- Commercialisation de: semences/sperme, aliments, médicaments, équipements pour ce type de production, etc.
- Abattoirs indépendants
- Coopératives
- Entreprise agricole de transformation

Secteurs de production

Appartient au secteur de la production porcine et des services affiliés.

Métiers et emplois

Ouvrier qualifié élevage porcin
Ouvrier qualifié production agricole
Technicien spécialisé insémination artificielle
Maîtrise [après des études en école supérieure]

Formation en entreprise (Formación Asociada) (360 heures)

Modules de formation

MF0004_2: Élevage de jeunes truies, de jeunes verrats et de porcelets (150 h)

MF0005_2: Élevage de jeunes porcs et de porcs à l'engraissement (120 h)

MF0006_2: Installation et maintenance d'appareils, de machines et d'équipements pour la production porcine (90 h)

UNITÉ DE COMPÉTENCE1 Élevage de jeunes truies, de verrats de reproduction et de porcelets

NIVEAU

2

CLEF

UC0004_2

Travaux pratiques et critères d'exécution

RP 1: Préparation des jeunes truies pour les en faire des truies de reproduction, en respectant les normes et procédés obligatoires

CR 1.1 Les jeunes truies sont contrôlées durant la quarantaine, afin d'éviter l'introduction de maladies et de garantir leur adaptation à l'élevage.

CR 1.2 Les indicateurs qui permettent de détecter l'introduction d'une maladie sont surveillés afin de les maintenir à des valeurs normales.

CR 1.3 Synchronisation de la chaleur chez les truies primipares, afin de réaliser l'insémination et la mise bas par groupes à des intervalles courts.

CR 1.4 Les truies primipares sont alimentées de façon à optimiser leur état physique et l'ovulation, afin d'améliorer leur productivité.

CR 1.5 Les jeunes truies sont soumises à un programme d'hygiène spécifique (vaccination et traitement vétérinaire) afin de garantir l'hygiène du produit fini.

RP 2: Accompagnement et contrôle des différentes étapes de la reproduction afin de garantir la gestation

CR 2.1 Soins aux truies entre le sevrage et l'insémination, pour optimiser cette phase.

CR 2.2 Le début de la chaleur sera détecté et enregistré systématiquement, pour que l'insémination se fasse au meilleur moment pour garantir une gestation et optimiser la productivité des truies.

CR 2.3 Les truies sont saillies par le verrat ou inséminées artificiellement, selon les procédés appropriés et au moment opportun pour une gestation.

CR 2.4 Les truies, primipares ou non, soins aux truies entre le sevrage et l'insémination, pour optimiser l'ovulation.

CR 2.5 Les truies sont sorties de l'élevage en fonction de leur âge et du recul de la productivité.

RP 3: Suivi et contrôle de la gestation pour obtenir un nombre maximal de porcelets nés et viables.

CR 3.1 Détection de la gestation des truies avec des méthodes et des instruments adéquats.

CR 3.2 Surveillance des truies pendant la gestation, pour détecter des problèmes lors de la reproduction, comme une introduction de nouvelles chaleurs, une absence de gestation ou un avortement.

CR 3.3 Les truies gestantes sont logées individuellement ou par bandes, selon la phase de leur gestation et les normes applicables.

CR 3.4 Contrôle des facteurs environnants, surface et espace disponibles pour garantir le bien-être des truies toute la gestation.

CR 3.5 La quantité de l'alimentation des truies gestantes dépend des besoins dans les différentes phases de gestation afin de maintenir les animaux dans un bon état de santé.

CR 3.6 La santé des truies gestantes est surveillée en permanence afin d'optimiser la productivité.

CR 3.7 Les truies gestantes sont soumises à une prophylaxie (injections et traitements) spécifique à chaque phase de la gestation.

RP 4: Procédé à appliquer lors de la mise bas pour obtenir le plus grand nombre de porcelets en bonne santé d'un bon poids.

CR 4.1 Une semaine avant le terme, les truies gestantes sont emmenées dans une cage de mise bas pour s'y habituer.

CR 4.2 Chaque étape de la mise bas est contrôlée : de la sortie des porcelets jusqu'à ce que la truie ait délivré.

CR 4.3 Pendant toute la période d'allaitement, les truies sont surveillées, en particulier leur état physique et leur santé (mamelles, alimentation, excréments).

CR 4.4 Aussi longtemps que les truies allaitent, elles reçoivent une ration supplémentaire d'aliments et d'eau en fonction de leurs besoins, afin de garantir la meilleure lactation possible.

CR 4.5 L'environnement : la température et l'aération de la salle, est contrôlé pour optimiser la productivité et le bien-être des truies

CR 4.6 Conformément aux prescriptions applicables, les porcelets reçoivent une prophylaxie.

RP 5: Manipulation des porcelets pendant la phase d'allaitement afin qu'ils aient un poids adapté et d'assurer le taux de survie.

CR 5.1 Pendant les premiers 24 heures après la mise bas, l'état physique et la santé (vigueur, absence de déformations, état du cordon ombilical) des porcelets sont étroitement surveillés.

CR 5.2 Les porcelets nouveaux-nés sont surveillé pour garantir qu'ils boivent bien (quantité et qualité des mamelles) pour s'assurer que la première tétée se passe bien. La décision de laisser les porcelets avec leur mère ou de les déplacer est prise au cours des premières 24 heures.

CR 5.3 Les porcelets d'une portée sont individuellement marqués, les canines sont enlevées, la queue est coupée, et le cas échéants, ils sont castrés.

CR 5.4 Les températures sont contrôlées pour garantir un fort taux de survie.

CR 5.5 Les porcelets sont sevrés conformément au règlement applicable, afin d'intensifier la production.

CR 5.6 Les porcelets reçoivent la prophylaxie prévue pour cette étape de leur vie.

RP 6: Manipulation des verrats pendant les chaleurs, accouplement naturel, collecte de sperme pour optimiser la productivité.

CR 6.1 Les verrats sont logés à l'écart des truies, dans des parcs de dimensions appropriées.

CR 6.2 Les verrats sont conduits aux truies afin de détecter les chaleurs.

CR 6.3 L'accouplement naturel est réalisé selon la technique appropriée, au bon moment et à la bonne fréquence, pour assurer une gestation et exploiter au maximum le potentiel de reproduction des verrats.

CR 6.4 Les verrats sont conditionnés pour obtenir une production optimale de semences selon les méthodes et règlements prévus.

CR 6.5 Le prélèvement de sperme et la production des échantillons sont réalisés d'une façon et selon les méthodes appropriées, conformément à l'état physique des animaux et en respectant les obligations sanitaires.

CR 6.6 Le ustensiles et instruments utilisés pour le prélèvement et le traitement du sperme et l'insémination sont rangés et traités selon les normes d'hygiène.

CR 6.7 L'alimentation et les contrôles de la santé des verrats sont réalisés selon les programmes applicables.

Environnement de travail

Moyens de production

Auges pour les aliments concentrés, abreuvoirs, barrières, brouettes, ustensiles pour l'insemination/l'accouplement, équipement pour la manipulation des animaux, parcs pour le prélèvement de sperme, équipement pour la conservation du sperme, réfrigérateurs mobiles, cathéters et embouts, pipettes, liquide séminal, instruments pour la manipulation et la mise en place de la semence, spéculum vaginal, appareils à ultrasons, appareils pour la détection de la gravidité, système d'aération, thermomètres, lampes chauffantes lampes ultraviolettes, plaques chauffantes pour les places de repos des porcelets, appareils de chauffage, thermostat et systèmes de régulation de la température et de l'aération, aliment/aliments secs, silos, installations automatiques pour la distribution des aliments, stockage des aliments, aliments frais, lait synthétique, compléments alimentaires (minéraux, vitamines), conservateurs, paille, sciure, copeaux, animaux de différents âges, logement des porcs, appareils et instruments de marquage et d'identification, médicaments, dispositifs d'injection, réfrigérateurs et stockage pour les médicaments, matériel de bureau, fiches (logiciel de gestion d'élevage porcin).

Produits et résultats

Animaux de remplacement (nouvelles arrivées), animaux de réforme, verrats, porcelets pour la reproduction et

l'engraissement, porcs charcutiers, porcs d'engraissement.

Informations produites et utilisées

Modes d'emploi des différents appareils et substances, fiche de diagnostic pour la détection de certaines maladies (générales ou spécifiques), liste des truies, tableaux d'allaitement, synopsis et protocoles pour le recoupement des objectifs de production et de la production actuelle (cycles de reproduction, naissances, nombre de porcelets, périodes d'allaitement). Fiches de saisie pour les programmes de santé, les médicaments, la gestion. Stock, registre des temps d'attente avant abattage. Fiches de composition des aliments, fiches avec les exigences nutritionnelles des porcs en fonction de la phase de production, contrôle interne concernant la réalisation/le progrès des travaux. Instructions de travail, phases de production et étapes de travail. Diagramme de contrôle de production, comptage, nombre de naissances, animaux viables et mort-nés par portée, nombre de porcelets sevrés, nombre de porcelets vivant jusqu'au sevrage, nombre de jours entre le sevrage et la nouvelle insémination. Tableau des naissances par site, des porcelets sevrés par truie et par an. Diagramme de contrôle des variables d'environnement.

Travaux pratiques et critères d'exécution

RP 1: Manipulation des porcelets après le sevrage pour vérifier leur état de santé et assurer une productivité conformément aux critères prescrits.

CR 1.1 Les porcs sont contrôlés après leur arrivée afin de constater leur état de santé, éviter l'introduction de maladies et assurer leur adaptation. Ils sont ensuite réunis en groupes homogènes. Il convient dans ce contexte de garantir les besoins d'espace de chaque animal.

CR 1.3 Les variables d'environnement des salles sont contrôlées pour optimiser l'état de santé et la productivité des animaux.

CR 1.4 Les rations des porcs à l'engraissement sont distribuées conformément aux plans d'alimentation. Les mesures nécessaires sont implémentées pour assurer la prise d'alimentation maximale régulière de tous les animaux dans tous les groupes. Ces mesures sont contrôlées et documentées.

CR 1.5 Les animaux chétifs ou malades sont identifiés et/ou séparés des autres /pour être suivis de la façon appropriée.

RP 2: Manipulation et contrôle des porcs d'engraissement pour assurer leur santé et productivité..

CR 2.1 Les porcs sont contrôlés après leur arrivée afin de constater leur état de santé, éviter la survenue de maladies et assurer leur adaptation.

CR 2.2 Ils sont ensuite réunis en groupes homogènes en fonction de leur sexe, leur taille et de la place disponible. Il convient dans ce contexte de garantir les besoins d'espace de chaque animal.

CR 2.3 Les variables d'environnement des salles, la mise à disposition des aliments et de l'eau sont contrôlées pour optimiser l'état de santé et la productivité des animaux.

CR 2.4 Les animaux malades sont détectés à l'aide de l'identification de certains indicateurs, symptômes ou modification de paramètres définis.

CR 2.5 Les animaux malades sont identifiés ; les mesures adaptées à leur guérison sont prises, ou les animaux sont enlevés du groupe.

RP 3: Assurance de l'hygiène des lieux de production au moyen de mesures de préventions.

CR 3.1 Les vaccinations, luttés contre les parasites et d'autres mesures préventives sont réalisées conformément à un agenda défini pour garantir une bonne santé et les bons indicateurs de productivités.

CR 3.2 L'administration des préparations définies est réalisée de la façon appropriée, en tenant compte des indications et des délais d'attente avant l'abattage, pendant lesquels il est interdit de les administrer.

CR 3.3 Les traitements réalisés sur les animaux sont enregistrés sur les tableaux prévus à cet effet.

CR 3.4 Les médicaments sont stockés et conservés conformément aux règlements.

CR 3.5 Les ordonnances, bons de livraison, factures et tableaux d'enregistrement relatifs aux traitements sont conservés conformément aux règlement concernant les produits vétérinaires.

Environnement de travail**Moyens de production**

Auges et trémies pour les aliments concentrés, abreuvoirs avec ou ouverts, barrières, brouettes, lampes chauffantes lampes ultraviolettes, plaques chauffantes pour les places de repos des porcelets, thermomètres, appareils de chauffage, thermostat et systèmes de régulation de la température et de l'aération, aliment/aliments secs, silos, installations automatiques pour la distribution des aliments, stockage des aliments, aliments frais, lait synthétique, compléments alimentaires (minéraux, vitamines), matériaux de litière , paille, sciure, copeaux, animaux de différents âges, logement des porcs, appareils et instruments de marquage et d'identification, médicaments, dispositifs d'injection, réfrigérateurs et stockage pour les médicaments, matériel de bureau, fiches

(logiciel de gestion d'élevage porcin).

Produits et résultats

Animaux de remplacement (nouvelles arrivées), porcelets pour la reproduction et l'engraissement, porcs d'engraissement.

Informations produites et utilisées

Modes d'emploi des différents appareils et substances, saisies et traitements d'informations concernant la période intermédiaire avant l'engraissement et la période d'engraissement. Programmes de santé, types de médicament, gestion, utilisation et stockage des médicaments. Registre des délais d'attente avant abattage. Fiches de composition des aliments, fiches avec les exigences nutritionnelles des porcs en fonction de la phase de production, rapports internes concernant les procédés de production, les instructions de travail, la description e phases de production et des étapes de travail. Diagramme d'analyse de la production.

UNITÉ DE COMPÉTENCE3 Installation et maintenance des appareils, machines et équipements pour la production porcine

NIVEAU

2

CLEF

UC0006_2

Travaux pratiques et critères d'exécution

RP 1: Installation d'appareils et de dispositifs d'élevage à l'aide des instruments adaptés et conformément aux instructions d'installation.

CR 1.1 Préparation de la surface à l'aide des machines, appareils et outils prévus à cet effet, en tenant compte de la production prévue.

CR 1.2 Les installations de base seront réalisées selon les instructions techniques.

CR 1.3 Les systèmes sont vérifiés régulièrement, pour détecter des modifications de la fonctionnalité et d'éventuelles irrégularités.

CR 1.4 Les dérangements mineurs des systèmes sont réparés par remplacement des pièces défectueuses ou usées.

CR 1.5 L'installation des appareils et équipements se fait dans le respect des dispositions de protection au travail.

RP 2: Maintenance des installations de maintenance conformément aux instructions techniques.

CR 2.1 Nettoyage et désinfection appropriés des locaux et des installations, pour les garder exempts de tous résidus organiques et les préparer à une utilisation ultérieure.

CR 2.2 Traitement des locaux contre les insectes et les rats, à intervalles réguliers et conformément aux instructions.

CR 2.3 Les équipements de nettoyage, de désinfection et de lutte contre les insectes sont utilisés et maintenus conformément aux instructions.

CR 2.4 Les produits autorisés pour le nettoyage, la désinfection et la lutte contre les insectes sont utilisés conformément aux instructions, dans les doses recommandées, en respectant la législation.

CR 2.5 L'état et le fonctionnement des installations électriques, conduites d'eau et systèmes de climatisation sont contrôlés.

CR 2.6 Les variables d'environnements des salles sont contrôlées régulièrement et adaptées le cas échéant pour les adapter aux besoins des animaux dans le respect des conditions applicables.

CR 2.7 Le stockage et/ou l'enlèvement de résidus et le recyclage des déchets se fait en des endroits appropriés dans le respect des normes sur la protection au travail et la protection de l'environnement.

RP 3: Entretien et réglages des machines et équipements de l'élevage, pour les garder dans un parfait état et éviter des dysfonctionnements dans les processus de production.

CR 3.1 Les machines et équipements sont contrôlés et la maintenance est effectuée conformément aux indications des manuels et aux normes applicables.

CR 3.2 Les machines et équipements sont contrôlés aux intervalles indiqués dans les manuels.

CR 3.3 Les dérangements mineurs des systèmes sont réparés par remplacement des pièces défectueuses ou usées.

CR 3.4 Les machines, équipements, appareils et outils sont choisis en fonction des travaux à effectuer. On veillera à éviter des interruptions dans les processus et des temps d'attente.

CR 3.5 Les tracteurs et machines seront attelés en fonction des travaux à effectuer. On veillera à respecter un fonctionnement, une manipulation, une précision et un rythme de travail appropriés.

CR 3.6 Les machines, les appareils et les dispositifs et outils sont rangés après leur utilisation, et conservés en parfait état à leur emplacement jusqu'à l'utilisation suivante.

CR 3.7 Les machines et appareils de l'exploitation sont déposés et maintenus conformément aux dispositions applicables en matière de protection au travail et protection de l'environnement.

RP 4: Respect des dispositions sur la protection au travail pendant le séjour à l'intérieur des bâtiments

d'élevage et pendant le maniement des machines, équipements, appareils et outils, afin de ne pas mettre en danger sa propre sécurité et celle des autres.

CR 4.1 Chacun doit connaître les risques liés à l'utilisation de l'installation et au maniement des machines, équipements, appareils et outils et prendre les mesures de sécurité et respecter les dispositions concernant la sécurité au travail et l'hygiène.

CR 4.2 Pendant le séjour à l'intérieur de l'installation et lors du maniement des machines, équipements, appareils et outils, les mesures de sécurité nécessaires doivent être prises.

CR 4.3 Les équipements de protection prévus pour les différentes activités seront utilisés de la manière appropriée.

CR 4.4 Lors de travaux exécutés avec des machines, équipements, appareils et outils, les dispositions concernant la sécurité et la protection au travail devront être respectées.

CR 4.5 Lors d'un traitement de produits ou d'un matériel, les mesures de sécurité applicables devront être respectées.

CR 4.6 En cas d'accident, il faut prendre les mesures de premiers secours et de soins.

CR 4.7 La boîte de premier secours sera mise à jour et contiendra toujours tout ce qu'il faut pour être pleinement opérationnelle.

Environnement de travail

Moyens de production

Machines motorisée pour le nettoyage, le chargement et le déchargement, le transport de matières premières et d'animaux, l'alimentation, la production et le stockage de produits. Les dispositifs pour la réparation des machines et des équipement, les établis, bacs à outils mobiles, séries d'outils, perceuses, presses hydrauliques, compresseurs, conteneurs de consommables et de carburants. Machines, équipements et installation d'élevage.

Produits et résultats

Réglages et ajustements, maintenance et maniement de machines, équipements, appareils et outils, en respectant les besoins des animaux et les nécessités de la production. Installation de petits appareils et constructions. Maintenance d'appareils et équipements.

Informations produites et utilisées

Modes d'emploi. Manuels concernant les machines et équipements. Informations sur les possibilités d'utilisation Et les limites de performance des machines utilisées. Manuels techniques pour la maintenance des machines et des installations d'élevage. Dispositions concernant la protection au travail et le transport. Dispositions concernant une production respectueuse de l'environnement.

MODULE DE FORMATION L1	Élevage de jeunes truies, de verrats et de porcelets
NIVEAU	2
CLEF	MF00004_2
Unité de compétence associée	Travaux exécutés dans un élevage de truies, de verrats et de porcelets (Phase 1)
Nombre d'heures	150

Compétences et critères d'évaluation

- C1: Description des critères qu'il à respecter lors de l'alimentation des truies, verrats et porcelets, afin d'obtenir un rendement optimal.
- CE 1.1 Savoir calculer la quantité d'eau par groupe de porcs en fonction de la phase de production dans laquelle se trouvent les animaux et de leur nombre par groupe.
- CE 1.2 Savoir calculer la quantité d'eau nécessaire à l'élevage entier en fonction de la phase de production dans laquelle se trouvent les animaux et de leur nombre par groupe.
- CE 1.3 Savoir identifier les différents aliments nécessaires pour l'alimentation des porcs dans les différentes phases de production.
- CE 1.4 Étude de cas : connaître la composition et la quantité d'aliment pour chaque groupe d'animaux pour une phase de production donnée.
- CE 1.5 Savoir appliquer un plan d'alimentation en fonction du stade de développement des animaux.
- CE 1.6 Savoir indiquer le type d'informations nécessaires pour pouvoir contrôler un plan d'alimentation..
- C2: Savoir citer les mesures d'hygiène nécessaires pour les jeunes truies, les verrats et les porcelets pour assurer un rendement optimal.
- CE 2.1 Savoir décrire les directives de propreté et d'hygiène avant l'arrivée de nouveaux animaux sur le lieu de production, afin d'éviter l'entrée ou la propagation de maladies
- CE 2.2 Savoir identifier les différentes parties du porc à l'aide d'un graphique pour l'application de différents traitements.
- CE 2.3 Étude de cas: établir un programme d'hygiène préventive pour un site de production:
- Mesures préventives
 - Lutte contre les parasites à l'intérieur et à l'extérieur
 - Plan de vaccination
 - D'autres protocoles obligatoires
- CE 2.4 Savoir citer les signes et symptômes les plus importants de certaines maladies et décrire les mesures de prévention et/ou les possibilité de traitement.
- CE 2.5 Savoir citer les informations nécessaires pour pouvoir remplir les fiches informatiques, p. ex. les fiches de suivi des mesures d'hygiène pour un site de production..
- C3: Savoir expliquer ce qui est important pour la manipulation des jeunes animaux, des verrats et des porcelets pour obtenir un rendement maximal.
- CE 3.1 Savoir décrire les différentes méthodes pour synchroniser les chaleurs pour les truies primipares, afin de regrouper l'accouplement naturel et optimiser la production.
- CE 3.2 Savoir citres les facteurs influençant l délais entre le sevrage et l'accouplement pour optimiser la production.
- CE 3.3 Savoir comment traiter les truies pendant la gestation et citer les éléments importants pendant cette période.
- CE 3.4 Connaître les principes de la manipulation des porcelets pendant l'allaitement et le sevrage pour optimiser la production.
- CE 3.5 Savoir définir le nombre de jeunes porcs pour un site de production, savoir dire à l'aide de quel système les saisir, comment les regrouper, en fonction des salles disponibles.

CE 3.6 Connaître les facteurs d'environnement et leurs valeurs limites pour le bien-être des animaux et l'optimisation de la productivité.

CE 3.7 Savoir citer les critères de sélection des animaux à réformer, en fonction des indicateurs de productivité.

C4: Connaissance des mesures nécessaires pour la détection des chaleurs, l'accouplement, la gestation, la mise bas, la délivrance et l'allaitement, afin d'optimiser le comportement des animaux pendant la reproduction.

CE 4.1 savoir décrire les différentes méthodes de détection des chaleurs et le moment propice pour l'accouplement.

CE 4.2 Savoir citer les caractéristiques physiques et comportementales des chaleurs chez les truies, et savoir laquelle est la plus fiable.

CE 4.3 Savoir décrire les étapes d'une insémination artificielles à efficacité maximale.

CE 4.4 Savoir citer les différentes mesures de détection d'une gravidité.

CE 4.5 Savoir établir les instructions de travail pour le traitement des truies après la mise bas.

CE 4.6 Savoir reconnaître l'imminence d'une mise bas grâce aux changements comportementaux de la truie et grâce aux signes caractéristiques.

CE 4.7 Savoir citer les problèmes les plus fréquents survenant lors de la mise bas ou de la délivrance.

CE 4.8 Savoir expliquer quels sont les traitements à effectuer sur une truie immédiatement après la mise bas et pendant l'allaitement.

C 5: Mesures nécessaires pendant la mise bas, la première tété (prise de colostrum) et l'allaitement des porcelets pour garantir un taux élevé de viabilité et une croissance optimale.

CE 5.1 Savoir décrire les mesures spécifiques à réaliser sur les porcelets nouveau-nés.

CE 5.2 Savoir citer les conditions et mesures pour une prise de colostrum (première tété), ainsi que les mesures pour attribuer les porcelets correctement aux truies mères

CE 5.3 Savoir décrire les tâches spécifiques telles que l'enlèvement des canines, le coupage des queues et/ou la castration dans le respect des directives applicables.

CE 5.4 Savoir définir les mesures à effectuer sur les jeunes animaux afin de minimiser les problèmes de santé.

CE 5.5 Savoir citer les étapes nécessaires pour la surie d'une portée au cas où la truie meurt après la mise bas.

C 6: Connaître les traitements à effectuer sur les verrats pour optimiser la reproduction.

CE 6.1 Savoir expliquer les directives régissant le traitement des verrats pendant les chaleurs.

CE 6.2 Savoir citer les facteurs à respecter pour préparer les verrats au prélèvement de sperme.

CE 6.3 Savoir définir la fréquence de l'accouplement ou du prélèvement de sperme pour un verrot pour optimiser les chances de reproduction.

CE 6.4 Savoir décrire les conditions qu'il faut remplir dans le local de prélèvement et sur le banc de prélèvement pour que le prélèvement puisse être réalisé avec succès. .

CE 6.5 Savoir décrire la procédure appropriée pour le prélèvement de sperme.

CE 6.6 Savoir énumérer les étapes précises lors de la fabrication des échantillons de semence.

CE 6.7 Savoir définir les besoins d'alimentation d'un verrot en tenant compte de son âge et de son état physique.

Les compétences qu'il faut acquérir pour être opérationnel sur le lieu de travail

C1 Définir les exigences en matière d'alimentation et de distribution des rations

C3 connaître les mesures à prendre, pour les jeunes animaux, les verrats et les porcelets en tenant compte de la rentabilité et de la production globale.

C4 et C5 Savoir dérouler le processus de reproduction, la mise bas, l'allaitement en tenant compte des indicateurs de productivité

Contenus:

Élevage de porc

Les races les plus importantes
Caractéristiques physiques
Spécificités de l'élevage de porcs

Les bases de l'alimentation en élevage intensif

Caractéristiques nutritionnelles des aliments
Types d'aliments pour jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets
Systèmes et directives concernant les aliments pour jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets
Caractéristiques et importances de l'eau dans l'alimentation des jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets. Calcul des besoins. Désinfection de l'eau.

Les bases des fonctions corporelles chez le porc

Morphologie
Bases du système digestif : les principaux éléments de l'appareil digestif
Digestion et digestibilité des aliments chez les jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets
Bases du système respiratoire et de la circulation sanguine, de l'appareil locomoteur et de la peau.

Prévention de maladie chez les jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets

Mesures d'hygiène et de propreté chez les jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets.
Programmes de vaccination, et lutte contre les parasites externes et internes chez les jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets.
Mesures préventives lors de l'arrivée de jeunes animaux dans un site de production.
Conditions à remplir lors du prélèvement d'échantillons.

Traitement des maladies chez les jeunes animaux, animaux de reproduction et porcelets

Examen et observation des animaux malades.
Traitement des maladies

Le cycle de reproduction de la truie

Les organes de reproduction
Étude des organes de reproduction
Puberté : facteurs régulateurs.
Durée et caractéristiques du cycle.
Chaleur et ovulation
Les dysfonctionnements les plus fréquents lors de l'ovulation.
Synchronisation de l'arrivée des chaleurs.
Méthodes de détection des chaleurs:

- Moment et méthodes de la fécondation: accouplement naturel ou insémination artificielle. Avantages et inconvénients

Méthodes d'insémination artificielle.

- 5. Préparation de la truie à la monte
 - Causes d'infécondité et de stérilité
 - Conduite pendant la période après la fécondation

La gestation.

- Méthode de détection précoce.
- Suivi et mesures d'accompagnement de la gestation

- Traitement avant la mise bas

La mise bas

Signes indicateurs et symptômes du début de la mise bas

Étapes de la mise bas

Complications

Délivre

Allaitement:

- Formation du pis, nombre de mamelles en état et dysfonctionnements
- Durée de l'allaitement
- Mesures particulières pendant l'allaitement
- Sevrage

Le porcelet

Naissance

Comportement du porcelet à la mamelle et morphologie lors à la naissance

Mesures spécifiques pour les animaux nouveau-nés.

Identification, marquage et enregistrement

Première tétée (prise de colostrum).

Directives pour l'attribution des porcelets aux truies

Procédures spécifiques dans la conduite des porcelets

Enlèvement des canines

Coupage de la queue

Castration

Sevrage

Maladies des porcelets

Le cycle de reproduction du verrat

Les organes de reproduction

Étude des organes de reproduction: facteurs qui influent sur la fertilité.

Traitement des verrats.

Comportement de reproduction du verrat

Local de prélèvement des semences

Préparation du prélèvement de semences

Réalisation des échantillons de sperme

Organisation du travail et routine à observer avec les jeunes animaux, les animaux de reproduction et les porcelets

Utilisation des logiciels de gestion spécifiques

Directives applicables au niveau européen, national, régional et local dans le contexte de ce module

Environnement de formation

Locaux et installations:

Salle de 45 m² pour truies gestantes

Laboratoire d'analyses 45 m²

Salle pour les porcs, 250 m² (locaux indépendants, pas nécessairement sur le site des locaux de formation).

Ferme: Surface 2 hectares. (indépendante, pas nécessairement sur le site des locaux de formation)

Qualifications professionnelles des formateurs/formatrices

1. Maîtrise des techniques d'élevage des jeunes truies, des verrats et porcelets, certifiée par:
 - une formation d'ingénieur spécialisé ou une autre diplôme élevé ayant trait à ce domaine.
 - une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un domaine qui exige des qualifications dans ce module.
2. Une qualification pédagogique certifiée conformément aux directives des autorités compétentes.

MODULE DE FORMATION 2	Élevage de jeunes porcs, engraissement de porcs
NIVEAU	2
CLEF	MF00005_2
Unité de compétence associée	Conduite de jeunes porcs et de porcs à l'engraissement (Phase 2 et 3)
Nombre d'heures	120

Compétences et critères d'évaluation

- C1: Travaux à effectuer à l'arrivée des animaux sur le site de production, formation de groupes conformément aux instructions données.
- CE1.1 Savoir décrire les systèmes de production
 - CE1.2 Citer les étapes à respecter à l'arrivée des animaux et décrire les critères contribuant à une amélioration de la production.
 - CE1.3 Décrire les travaux préparatoires à effectuer sur les installations et les locaux avant l'arrivée des animaux.
 - CE1.4 Connaître les caractéristiques du logement des animaux nécessaires pour une optimisation de la production.
 - CE1.5 Énumérer le contenu des directives applicables aux différents travaux.
- C2 : Constater l'état des animaux par un contrôle des facteurs environnants des installations de production et l'alimentation
- CE2.1 Savoir identifier les différentes parties du corps des animaux par un dessin ou une autre représentation.
 - CE2.2 Savoir décrire les caractéristiques physiques et comportementales qui permettent de conclure à un bon fonctionnement de l'appareil respiratoire, digestif et locomoteur ainsi que de la peau.
 - CE2.3 Savoir énumérer les schémas comportementaux courants indicateurs d'une altération du bien-être.
 - CE2.4 Connaître mes conditions pour le bien-être, en particulier la température et la ventilation, pour chaque phase du processus de production, ainsi que les mesures à prendre en cas de modification.
 - CE2.5 Définir les différents aliments et les besoins des animaux à chaque étape de production, ainsi que la fréquence et la manière de les distribuer.
 - CE2.6 Calculer la rapidité de croissance d'un groupe à l'aide des poids, si la quantité d'aliments pris au cours d'un laps de temps défini est.
 - CE2.7 Analyser les différentes situations dans lesquelles l'aspect physique des animaux peut changer (individuellement ou par groupes) en fonction de l'environnement et/ou de l'alimentation, et en tirer des conclusions.
- C3: Détecter des modifications de l'état de santé des animaux individuels ou du cheptel d'un site de production par l'observation des signes annonciateurs, des symptômes de certains paramètres définis et prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cette situation.
- CE3.1 Identifier individuellement les signes annonciateurs et les symptômes indicateurs d'une altération de l'état de santé.
 - CE3.2 Détecter des modifications du déroulement prévu ou du comportement habituel des animaux pouvant laisser supposer une maladie du groupe.
 - CE3.3 Connaître les méthodes de prélèvement d'échantillons pour le diagnostic des maladies.
 - CE3.4 Connaître certains médicaments et la bonne administration selon les indications vétérinaires (injection, application externe, mélange aux aliments pu à l'eau).
- C4: Exécuter les tâches nécessaires dans le cadre d'un programme de prévention des maladies sur le site de production avec les moyens et l'habileté nécessaires.
- CE4.1 Connaître les mesures préventives contre les parasites externes (gale, puces etc.) et internes (vers

intestinaux, ténias, vers pulmonaires).

CE4.2 Connaître les mesures préventives qui garantissent une bonne adaptation des animaux nouvellement arrivés sur le site de production, et leur bon développement.

CE4.3 Connaître les différents vaccins et les programmes de vaccination prévus à ce stade. e

CE4.4 Réaliser les différents protocoles de santé avec l'habileté nécessaire et en tenant compte des réglementations sur l'hygiène.

C5: Contrôle des mesures de santé réalisées et du stockage correct des médicaments à l'aide du système d'enregistrement.

CE5.1 Identifier les animaux traités par médicaments et les inscrire au registre des traitements

CE5.2 Décrire le stockage correct des médicament pour éviter que ces derniers s'altèrent.

CE5.3 Connaître les instruments nécessaires pour l'administration des médicaments.

CE5.4 Interpréter correctement les prescriptions pour les administrer et les stocker correctement.

CE5.5 Connaître les champs de saisie pour l'enregistrement des traitements médicamenteux.

Les compétences qu'il faut acquérir pour être opérationnel sur le lieu de travail

C1 Connaître les mesures préventives qui garantissent une bonne adaptation des animaux nouvellement arrivés sur le site de production.

C2 Identifier les interactions entre les facteurs environnementaux et/ou l'alimentation des animaux et leur bien-être

C3 Détecter les symptômes d'une altération de la santé

Contenus:

Principes d'alimentation pour l'élevage intensif de porcs (II)

Types d'aliments pour les jeunes animaux et les animaux de d'engraissement

Analyse des besoins nutritionnels, calculs des rations, composition des menus

Systèmes et directives concernant les aliments pour les jeunes animaux et les animaux de d'engraissement

Caractéristiques et importances de l'eau dans l'alimentation des jeunes animaux et des animaux d'engraissement.

Calcul des besoins. Désinfection de l'eau.

Bases d'anatomie des jeunes animaux et des animaux d'engraissement

Bases du système digestif : digestion et digestibilité des aliments chez les jeunes animaux et des animaux d'engraissement.

Prévention de maladie chez les jeunes animaux et les animaux d'engraissement

Traitement d'hygiène et traitements vétérinaires des jeunes animaux et des animaux d'engraissement.

Programmes de vaccination, et lutte contre les parasites externes et internes chez les jeunes animaux et les animaux d'engraissement

Mesures préventives lors de l'arrivée de jeunes animaux dans un site de production.

Conditions à remplir lors du prélèvement d'échantillons.

Traitement des maladies chez les jeunes animaux et les animaux d'engraissement

Examen et observation des animaux malades.

Traitement des maladies

Conduite des porcelets après le sevrage (jeunes animaux) et des porcs d'engraissement

Réception et répartition des animaux

Adaptation et contrôle des facteurs environnementaux de l'installation

Réglementations applicables

Maladies de l'appareil digestif et respiratoire chez les jeunes animaux et les animaux d'engraissement

Autres pathologies des jeunes animaux et des animaux de d'engraissement

- circulation sanguine
- appareil locomoteur
- peau

Les médicaments pour animaux de reproduction et d'engraissement

Instrument pour l'administration et types d'administration.

Temps d'attente après l'administration.

D2chets/enlèvement.

Altération du bien-être des animaux : stress

Morsures des queues et des oreilles chez les animaux d'engraissement

Liste des contrôles et enregistrement des jeunes animaux et des animaux d'engraissement

Organisation du travail et routine à observer avec les jeunes animaux et les animaux d'engraissement

Utilisation des logiciels de gestion spécifiques II

Directives applicables au niveau européen, national, régional et local dans le contexte de ce module

Environnement de formation

Locaux et installations:

Salle de 45 m² pour truies gestantes

Laboratoire d'analyses 45 m²

Salle pour les porcs, 250 m² (locaux indépendants, pas nécessairement sur le site des locaux de formation).

Ferme: Surface 2 hectares. (indépendante, pas nécessairement sur le site des locaux de formation)

Qualifications professionnelles des formateurs/formatrices

1. Maîtrise des techniques d'élevage des jeunes truies, des verrats et porcelets, certifiée par:
 - une formation d'ingénieur spécialisé ou une autre diplôme élevé ayant trait à ce domaine.
 - une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un domaine qui exige des qualifications dans ce module.
2. Une qualification pédagogique certifiée conformément aux directives des autorités compétentes.

MODULE DE FORMATION 3	Installations, machines et équipement d'élevage.
NIVEAU	2
CLEF	MF00006_2
Unité de compétence associée	Installation et maintenance d'installations, de machines et d'équipements d'élevage
Nombre d'heures	90

Compétences et critères d'évaluation

- C1: Préparation, nettoyage, désinfection, déparasitage et adaptation des équipements et installations d'élevage afin de respecter les normes, enlever correctement tous les déchets et utiliser les coproduits.
- CE1.1 Expliquer l'objectif, le fonctionnement, le contrôle et la façon de régler les machines, installations et équipements.
- CE1.2 Décrire les mesures à prendre avant l'arrivée des animaux sur un site de production (système tous dedans, tous dehors)
- CE1.3 Expliquer les équipements et outils pour le nettoyage, la désinfection, le déparasitage et l'adaptation des animaux, ainsi que leur fonctionnement
- CE1.4 Expliquer les mesures d'enlèvement du lisier, du fumier et des animaux morts.
- CE1.5 Citer les mesures de sécurité pour les animaux, la protection au travail, la protection de l'environnement et l'hygiène alimentaire susceptibles d'influencer les travaux préparatoires réalisés dans les installations.
- CE1.6 Cas pratique et théorique dans une installation donnée:
- Préparation et mise en service des différents éléments
 - Mise en route et arrêt des éléments
 - Contrôle du bon fonctionnement et contrôle des éléments de commande et de contrôle
 - Réalisation des travaux de nettoyage, désinfection, déparasitage, lutte contre les nuisibles et au bon moment et de la façon appropriée
 - Application des mesures de protection au travail
 - Conduite de l'installation
- C2: Réalisation des travaux d'installation et de maintenance liés à l'utilisation de l'installation de production avec la sécurité nécessaire
- CE2.1 Expliquer l'objectif et le fonctionnement des installations du site de production, les possibilités de réglage et de contrôle.
- CE2.2 Décrire les différents éléments de l'installation.
- CE2.3 Décrire les systèmes annexes et leur entretien : installations électriques, approvisionnement en eau, ventilation, chauffage et climatisation.
- CE2.4 Décrire les procédés, matériels et outils nécessaires pour le montage de petits équipements.
- CE2.5 Décrire les travaux d'entretien les plus importants, en respectant les modes d'emploi.
- CE2.6 Connaître les températures, ventilations et climatisations nécessaires dans les différentes salles du site de production.
- CE2.7 Savoir quels travaux d'entretien devront être exécutés par un personnel qualifié.
- CE2.8 Citer les mesures de protection au travail à respecter lors des différents travaux d'entretien.
- CE2.9 Pour un cas réel et/ou théorique d'une installation électrique, d'approvisionnement en eau, ventilation, chauffage et climatisation:
- Réaliser les travaux de réparation et d'entretien
 - Montage et démontage de composants électriques simples (luminaires, prises, interrupteurs fusibles)
 - Montage et démontage de tuyaux, vannes, filtres et autres éléments simples des systèmes de chauffage et d'approvisionnement en eau.
 - Connexion et déconnexion de lignes électriques
 - Arrêt et mise en route des installations

- CE2.10 Pour un cas réel et/ou théorique de montage d'une petite installation ou d'un appareil:
- Préparation du terrain à l'aide des machines et outils appropriés
 - Montage et démontage d'éléments simples du système
 - Contrôle du bon fonctionnement du système après le montage
 - Réaliser les travaux indiqués ci-dessus avec habileté, en respectant la qualité du travail et les directives de protection au travail et de protection de l'environnement.

C3: Maniement et réglages des machines pour un rendement optimal, en tenant compte des normes de protection au travail.

CE3.1 Décrire les procédures d'ajustement des machines.

CE3.2 Expliquer les ajustements pour les différentes fonctions des machines en tenant compte des recommandations du fabricant.

CE3.3 Décrire les ajustements et réglages pour les différents travaux.

CE3.4 Citer les normes de sécurité pour l'utilisation des machines et appareils afin d'éviter de se mettre en danger ou de mettre des tiers en danger.

CE3.5 Citer les mesures de précaution pouvant avoir un impact sur la conduite des machines.

CE3.6 Pour un cas réel et/ou théorique :

- Identifier les éléments à ajuster et préciser leur fonction
- Indiquer les paramètres applicables pour les différents travaux (vitesse, réglages, étapes du travail à effectuer, nombre de passages).
- Une conduite sûre des machines agricoles, en phase avec le rythme et la qualité du travail à effectuer.
- Savoir déterminer la capacité de travail, le rendement et l'efficacité des machines et appareils.
-

C4: Exécution sûre et rapide des travaux de maintenance pendant l'utilisation, réparations et réglages simples des machines et appareils à l'aide d'outils et de matériel divers.

CE4.1 Décrire les travaux de maintenance les plus importants et citer les intervalles auxquelles il convient de les réaliser. Savoir interpréter les recommandations et instructions techniques.

CE4.2 Décrire les instruments et outils nécessaires aux travaux de maintenance et aux réparations simples.

CE4.3 Expliquer les caractéristiques essentielles des appareils, pièces de rechange et consommables nécessaires pour la maintenance des machines (huiles, filtres, carburant, courroies de transmission, chaînes).

CE4.4 Citer les mesures de protection au travail ayant un impact dans le cadre des travaux de maintenance sur les machines et appareils.

CE4.5 Pour un cas réel et/ou théorique, sur une machine ou un appareil, en tenant compte des données techniques et des manuels d'utilisation:

- Décrire les travaux de maintenance de base
- Définir les consommables nécessaires
- Utiliser les outils en toute sécurité
- Définir les réparations ou remplacements à faire effectuer dans un atelier spécialisé, et ceux réalisable sur place.
- Enregistrer les travaux de maintenance effectués et les incidents observés, et savoir calculer quand il faudra refaire les travaux de maintenance.
- Appliquer les normes de sécurité au travail
- Enlever les résidus et déchets des travaux de maintenance en respectant les normes de protection au travail et les normes de protection de l'environnement.

C5: Appliquer les directives de protection au travail concernant les machines et installations et le maniement des machines et équipements d'une façon adaptée à la situation en tenant compte de la protection de l'environnement.

CE5.1 Expliquer les normes de sécurité et de santé auxquelles les machines, installations et équipements

doivent répondre, et décrire leur application correcte.

CE5.2 Savoir constater l'influence sur l'environnement inhérente à l'utilisation des installations, machines et équipements.

CE5.3 Savoir justifier l'importance de mesures de protection de l'environnement.

CE5.4 Reconnaître les facteurs et situations à risque dans le cadre d'un travail avec/dans les installations, machines et équipements, analyser les raisons et évaluer les conséquences.

CE5.5 Décrire les caractéristiques et l'utilisation des vêtements de protection et de équipements de protection pour les différents travaux.

CE5.6 Citer les dispositifs et mesures de sécurité obligatoires pour le maniement des installations, machines et appareils du site de production, ainsi que les normes d'hygiène et de protection de l'environnement.

Les compétences qu'il faut acquérir pour être opérationnel sur le lieu de travail

C1 Exécuter le nettoyage, désinfection, déparasitage et adaptation des équipements et installations d'élevage

C2 Montage et maintenance des installations d'élevage

C3 Maniement des différentes machines et équipement d'élevage

C4 Entretien des différentes machines et équipement d'élevage

Autres compétences:

Flexibilité d'adaptation cala structure de l'entreprise, capacité de s'intégrer dans les relations de travail.

Comprendre et exécuter les instructions, prendre des responsabilités, s'accorder avec les personnes impliquées.

Suivre le rythme de travail de l'entreprise et réaliser les objectifs quotidiens.

Respecter les collaborateurs, les procédures et les instructions à tout moment.

Contenus

1. Les différents éléments et la préparation des installations d'élevage

Types et systèmes de logements et d'installations d'élevage. Installations de stockage et de conservation, de préparation et de distribution d'aliments solides/liquides. Atmosphère des porcheries: humidité de l'air, température et ventilation, chauffage, refroidissement, éclairage. Systèmes automatiques de contrôle de ces facteurs. Dispositifs de conservation et de stockage pour d'autres matériels et matériaux. D'autres installations et outils.

2. Les différents éléments, la maintenance et les petites réparations des installations électriques, de l'approvisionnement en eau, de la ventilation, du chauffage et de la climatisation.

Système d'approvisionnement en eau : réservoirs, réseau de distribution, abreuvoirs, pompes, dispositif de désinfection etc. Installations électriques de l'élevage, chauffage, ventilation et climatisations. Installations auxiliaires.

3. Équipements de nettoyage, de désinfection, de déparasitage, de lutte contre les nuisibles, traitement et enlèvement des déchets

Équipements, outils et consommables pour le nettoyage et la désinfection : caractéristiques, composants, stockage entretien. Équipement de lutte contre les insectes et les nuisibles: caractéristiques, composants, stockage entretien. Installations de traitement et d'enlèvement des déchets d'origine animale, chimique et déchets compostables. Enlèvement des résidus d'élevage. Les systèmes d'enlèvement et leur impact sur l'environnement. Réception, nettoyage et désinfection des véhicules de transport d'animaux. Normes applicables.

4. La sécurité dans le cadre de l'utilisation des installations et systèmes

Risques et prévention d'accidents et de dommages lors de l'utilisation des installations. Systèmes de protection des installations, équipements personnels de protection. Manipulation et stockage des substances toxiques et dangereuses: carburants et substances inflammables. Manipulation, stockage et enregistrement des médicaments.

Manipulation, stockage et enregistrement des déchets, coproduits etc. Protection de l'environnement lors de l'utilisation des installations. Normes applicables.

5. Machines et équipements de production. Maintenance et petites réparations

Machines et équipement nécessaires pour l'élevage. Les différents éléments, les réglages et ajustements. Maintenance des machines et équipements. Petites réparations sur les machines et équipements. Lubrifiants: caractéristiques, classification et utilisation. Carburants et combustible : types et caractéristiques. Autres matériaux.

6. Sécurité d'utilisation des machines et équipements. Premier secours et urgences sur le site de production

Risques et prévention d'accidents et de dommages lors de l'utilisation des installations. Systèmes de protection des installations, protection de l'environnement dans le cadre de l'utilisation des installations et équipements. Hygiène et sécurité personnelle lors de l'utilisation des machines et équipements. Normes de protection au travail et normes de protection de l'environnement. .

Environnement de formation

Locaux et installations:

Hall polyvalent pour les apprentis, avec un espace de 2 m² par apprenti au minimum

Laboratoire d'analyses 45 m²

Salle pour les porcs, 250 m² (locaux indépendants, pas nécessairement sur le site des locaux de formation).

Ferme: Surface 2 hectares. (indépendante, pas nécessairement sur le site des locaux de formation)

Qualifications professionnelles des formateurs/formatrices

1. Connaissances et compétences pour la conduite et la maintenance d'installation, de machines et d'équipement d'élevage, certifiée par:
 - une formation d'ingénieur spécialisé ou une autre diplôme élevé ayant trait à ce domaine.
 - une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un domaine qui exige des qualifications dans ce module.
2. Une qualification pédagogique certifiée conformément aux directives des autorités compétentes.